

Stage pratique de 2 jour(s)
Réf : LRH

Participants

Managers en charge d'une équipe, collaborateurs d'un service RH, responsables de TPE et PME.

Pré-requis

Aucune connaissance particulière.

Prix 2021 : 1470€ HT

Dates des sessions

CLASSE A DISTANCE

15 fév. 2021, 26 avr. 2021
30 sep. 2021, 18 nov. 2021

LYON

01 mar. 2021, 15 nov. 2021

PARIS

15 fév. 2021, 26 avr. 2021
30 sep. 2021, 18 nov. 2021

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser (50 à 70% du temps).

Compétences du formateur

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.

• A l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire

L'essentiel de la gestion RH

obligations légales, contrat de travail, dialogue social

Cette formation vous présentera une synthèse des connaissances indispensables en gestion des Ressources Humaines. Elle vous permettra de mesurer les conséquences de votre politique sociale et vous apprendra à mettre en œuvre les obligations légales.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les dispositions légales incombant au RH
Appliquer les règles relatives aux différents contrats, de l'embauche au départ
Gérer la durée du temps de travail et les principales absences
Collaborer efficacement avec les partenaires internes et externes

- [1\) Se mettre à jour sur ses obligations légales](#)
- [2\) Optimiser et sécuriser ses embauches](#)

- [3\) Gérer la durée du temps de travail, les différentes absences et les congés](#)

- [4\) Dialoguer avec les partenaires internes et externes à l'organisation](#)

Travaux pratiques

Travaux pratiques sur la gestion des embauches, des absences. Analyse sur la sécurité au travail.

1) Se mettre à jour sur ses obligations légales

- Comprendre le rôle d'un accord de branche, d'une convention collective, de la loi et de la jurisprudence.
- Disposer du règlement intérieur, des affichages et des registres obligatoires.
- Connaître et intégrer les obligations en termes de formation.
- Identifier les enjeux de la sécurité au travail, du harcèlement et de la discrimination.

Etude de cas

Etude de différents cas de jurisprudence et réflexion sur la sécurité au travail.

2) Optimiser et sécuriser ses embauches

- Gérer les embauches : la gestion administrative du personnel, le dossier du personnel.
- Identifier les différents contrats de travail et les clauses.
- Intégrer un collaborateur et suivre la période d'essai.
- Comprendre les modes de rupture d'un contrat de travail et les documents obligatoires liés au départ.

Travaux pratiques

Quiz sur la gestion des embauches. Rédaction d'un contrat de travail.

3) Gérer la durée du temps de travail, les différentes absences et les congés

- Connaître et appliquer les règles du temps de travail.
- Evaluer la durée maximale du temps de travail.
- Prendre en compte le repos obligatoire.
- Suivre scrupuleusement le temps de travail.
- Gérer les différents types d'absence : les congés payés, les absences personnelles, familiales ou pour maladie.

Etude de cas

Mise en œuvre du télétravail en entreprise et modification des conditions de travail.

4) Dialoguer avec les partenaires internes et externes à l'organisation

- Comprendre l'instance unique de représentation du personnel : le C.S.E (Comité Social et Economique).
- Identifier le rôle de la commission Santé, Sécurité et Conditions de travail.
- Communiquer auprès de partenaires externes : l'inspection du travail, la médecine du travail, les prud'hommes, les OPCA.

Travaux pratiques

Jeu en équipe sur la communication autour de la sécurité et du dialogue social en entreprise.

d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.